

SCEAUX.fr

Le conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, organise Musiques en courts. Ce concours de composition de musique pour courts métrages reçoit le soutien du département des Hauts-de-Seine et de la Sacem.



[> Déposer votre dossier de candidature à Musiques en Courts 2024](#)

Le concours est ouvert à tous les musiciens, créateurs et compositeurs, non professionnels de la composition à l'image. Il est destiné à révéler et à récompenser les meilleures compositions originales créées à l'intention de courts métrages existants. Les candidats doivent faire acte de candidature **avant le 16 juin 2024** suivant les modalités du règlement précisées ci-après. 15 candidats seront admis à concourir.

Courant juillet, ils recevront trois courts métrages de 8 minutes maximum chacun. Ils devront choisir un film parmi les trois pour en préparer l'accompagnement musical original, en vue de l'interpréter ou le faire exécuter en direct le jour du concours, **le dimanche 24 novembre 2024**, au cinéma Le Trianon de Sceaux.

Le concours est doté de trois prix :

- Prix du jury professionnel : 1500 €
- Prix des Amis du cinéma Le Trianon : 750 €
- Prix du public Jeunes : 750 €

Par ailleurs, l'Animathèque MJC et ses studios de répétition et d'enregistrement offrent à chaque lauréat la possibilité d'enregistrer

Chaque auteur a la possibilité d'enregistrer leur œuvre créée dans le cadre du concours.

> Renseignements au 01 41 13 33 00 / culture@sceaux.fr



[RETOUR À LA LISTE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

